

Garnich, le 20 mars 2025

AVIS AU PUBLIC

Établissements classés

Conformément à l'article 24, alinéa 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que l'Administration de la Gestion de l'Eau a transmis à l'administration communale de Garnich le dossier de demande d'autorisation n° :

EAU-AUT-25-0243 ayant pour objet **la réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre du plan d'aménagement particulier « Um Weier » à Garnich** au demandeur : **LUXPLAN S.A. – 4, rue Albert Simon, L-5315 Contern au nom et pour le compte de Monsieur Pol Koppes, 1, rue de Hivange, L-8351 Dalheim.**

Pour le collège des bourgmestre et échevins,



Mireille Schmit
Secrétaire communale



Sonia Fischer-Fantini
Bourgmestre